

## *Chapitre 9*

### **COLLECTIVITÉS LOCALES ET STRATÉGIES ÉDUCATIVES À L'EXTRÊME-NORD DU CAMEROUN**

**Oumarou Gnebora**

*Université de Douala*

*Département d'Histoire*

*Tél : +237 97 96 86 74*

*E-mail : oumarougneboral@yahoo.fr*

#### **Introduction**

Depuis la fin du XXe siècle et plus précisément à partir des années 1980, la crise économique commence à peser de tout son poids sur les pays africains. La relative croissance qui caractérise les nouveaux Etats de l'Afrique dès les premières décennies de leurs indépendances connaît un ralentissement soudain. Le secteur éducatif qui, jusqu'à lors, bénéficiait de l'attention du gouvernement, cesse d'être la chasse gardée de l'Etat. Du fait de son déficit budgétaire inhérent au marasme économique et les effets des plans d'ajustement structurel, les gouvernements délèguent une partie de leur responsabilité aux pouvoirs locaux.

Dès lors, les collectivités locales commencent à s'impliquer dans la gestion des affaires éducatives. A travers des organisations des cantons, des villages, des quartiers ou des groupes d'âges, les populations se mobilisent pour participer à la production et à la gestion des biens et services éducatifs de leur progéniture et du développement de l'éducation dans leurs localités respectives. L'avènement de la décentralisation éducative dans les années 2000 est venu renforcer l'implication des acteurs locaux dans la gouvernance scolaire. De nos jours, ils disposent des pouvoirs incontournables sur lesquels le gouvernement, les bailleurs de fonds et les organismes non gouvernementaux ou les institutions internationales s'appuient pour tout projet éducatif. Ils interviennent dans la délivrance des services

publics notamment la création des écoles, la construction et l'équipement des salles de classes.

A l'état actuel, le maintien et l'amélioration de l'éducation dépendent fortement de l'appui des parents et des communautés locales. Face à la baisse des niveaux scolaires des enfants, dont les indicateurs sont les redoublements, les échecs croissants aux examens officiels et les abandons scolaires, qui caractérisent aujourd'hui le système éducatif dans la partie septentrionale camerounaise, certaines familles mettent en œuvre des mécanismes ou des stratégies de nature à assurer une éducation de qualité à leur progéniture. Ainsi recrutent-ils des précepteurs pour dispenser des cours à domicile à leurs enfants. Certains parents les inscrivent aux cours des vacances, leur procurent des nouvelles techniques de l'information et de la communication et/ou les envoient dans les établissements scolaires privés où les résultats sont relativement meilleurs.

Malgré la diversité des normes des populations dans la gouvernance éducative à l'Extrême-Nord, l'essentiel des travaux sur l'éducation dans cette région se consacrent davantage sur la sous-scolarisation. Il s'agit entre autres de Martin (1971), Tourneux et Lyébi-Mandjek (1994), Lyébi-Mandjek (2000), Plumey (1994), Hamadou (1993), Mbengué Nguimé (2000), Hamadou et Abdoulaye (1998), Santerre (1975) et Ndinda (2005). Ils ont abondamment examiné la relation entre l'école moderne et l'école coranique et les croyances ancestrales sans oublier l'implantation tardive de la nouvelle donne éducative (école occidentale), qui constituent pour eux des facteurs importants du retard scolaire dans la partie septentrionale du Cameroun.

D'autres auteurs se sont penchés sur la dynamique des populations dans le développement local. C'est le cas de Seignobos (1998), Martin (2003) et Motazé Akam (1994). Ils présentent la dynamique sociale de certains peuples à l'Extrême-Nord dans le développement local.

En somme, la participation de la communauté locale dans la gestion des affaires éducatives à l'Extrême-Nord du Cameroun occupe une place marginale. Autrement dit, le processus de décentralisation, devenu pourtant le leitmotiv dans les politiques de gouvernance éducative dans les pays en développement en général et en Afrique subsaharienne en particulier et singulièrement au Cameroun à l'état

actuel, mérite un examen minutieux. Il est question de s'interroger sur la place et le rôle des communautés locales dans la gouvernance éducative et leurs modes d'intervention. En d'autres termes, il s'agit d'examiner l'implication collective et individuelle des ménages dans la délivrance et la gestion des biens et services éducatifs.

Grâce aux données orales collectées sur la base des entretiens auprès d'un groupe stratégique composé de la population, des représentants des différents regroupements et des organisations internationales et non gouvernementales intervenant dans le secteur de l'éducation à l'Extrême-Nord camerounais, des autorités éducatives, des enseignants et des élèves, nous avons pu recueillir des données sur les logiques d'émergence de ces multiples associations et leur rapport avec les acteurs de la dynamique externe, les différents modes de participation et les actions entreprises.

Ces données quantitatives ont été complétées par les sources archivistiques collectées dans les délégations des enseignements de base et secondaire, des ouvrages et d'articles publiés sur la problématique de l'intervention de la population dans la fourniture des services en matière d'éducation disponibles dans les centres de documentation de l'Extrême-Nord du Cameroun.

L'interprétation et l'analyse à la fois critique et synchronique de ces données nous ont permis de saisir les évolutions et les modes de participation des communautés locales dans la gouvernance éducative.

#### **A – Les participations des collectivités et des *big-men* à la délivrance des services éducatifs**

Longtemps sousestimées, considérées comme des acteurs inactifs, improductifs, reléguées au rang des simples consommateurs/bénéficiaires des biens et services, il a fallu l'avènement de la crise économique, financière et l'instauration des plans d'ajustement structurel pour que les populations locales soient intégrées dans le processus de développement de leur localité respective. Devant son incapacité à financer les programmes d'investissement et les échecs successifs des politiques de développement de l'Etat monolithique et prébendier (A. KOM, 1996: P.94), le gouvernement adopte une nouvelle politique de développement axée sur la société civile. Les expressions "développement par le bas", "développement participatif",

“développement local”, “développement autocentré” pour ne citer que ceux là qui sont d’actualité expliquent à merveille la place prépondérante qu’occupent les collectivités locales dans le processus de développement durable. Conscientes de l’enjeu actuel du développement et de son importance dans cette mouvance, les communautés locales et les *Big-men ou élites* s’investissent par une diversité des normes et d’actions dans l’arène éducative.

### **1 – Les participations locales à l’élaboration des projets éducatifs**

La fin du XXème siècle est marquée par une recomposition des structures sociales et une redéfinition du rôle des populations et de l’Etat. Convaincues de l’importance et de la nécessité de l’éducation à l’aube du XXIème siècle et de l’incapacité de l’Etat d’assurer à tous les enfants une éducation de qualité, les populations ont développé des initiatives pour juguler les problèmes éducatifs de leur progéniture. A l’Extrême-Nord du Cameroun, les communautés ont créé des réseaux de solidarité regroupant soit tous les ressortissants d’un canton, d’un village ou d’un quartier. Ces comités de développement, relevant de l’initiative locales, étatiques ou des ONG, oeuvrent efficacement pour la promotion de l’éducation. Ces organisations communautaires constituent pour les individus un cadre approprié de discussion, de prise de décisions, d’élaboration des projets pour le développement local et notamment de l’éducation. Ce sont des groupes d’intérêt, ensemble d’individus organisés qui partagent un certain nombre d’objectifs et tentent d’influer sur l’action publique. Elles apportent opportunément des réponses sociales adéquates à leurs angoisses et à leurs attentes légitimes (Ekomo Engolo, 2006:361).

Au regard de leurs trajectoires sociales présentes et passées, les populations recherchent leur bien-être. Les communautés, sous l’impulsion extérieure ou intérieure, tentent de contruire leur environnement immédiat (Bierschenk et Olivier de Sardan, 1998; Abe, 2005; Yao Assogba, 2004). Les habitants des différents villages, lors des assemblées générales de leurs associations, élaborent des projets qu’ils soumettent à la hiérarchie (gestionnaires publics ou privés), lesquels projets sont soutenus et défendus par les élites locales. Ces propositions constituent les lignes directrices des gestionnaires. Les “écoles communales”, “écoles communautaires” et “les écoles des parents d’élèves” qui pillulent dans les villages émanent des initiatives

des projets des populations locales. Par ailleurs, les gestionnaires consultent plutôt les assemblées villageoises. Après consultation du public, ils prennent des décisions à l'écart. C'est grâce à cette méthode que le Japon, la Suisse et la Banque Islamique de Développement ont financé la création et la construction de nombreux établissements scolaires dans la partie septentrionale du Cameroun. Pour d'autres décisions, les gestionnaires remettent aux comités des villages le soin de décider des objectifs à atteindre, de s'auto-définir et de se révéler dans le processus participatif. Ici les décisions sont prises de concert avec les populations. Cette option est beaucoup employée par les ONG (Plan International, CARE, GTZ, PNDP etc....) qui sont de plein pieds dans la délivrance des biens et services éducatifs à l'Extrême-Nord. A travers ces différents modes d'élaboration des projets, les populations participent activement à la gouvernance des affaires éducatives.

Ces méthodes de prise de décision publique, c'est-à-dire décider de concert avec le public soit par la consultation globalisée permettent aux gestionnaires de rencontrer d'abord les populations concernées avant de s'engager ou de décider (Thomas, 2000). Cette consultation locale participe de l'élaboration des projets adéquats aux besoins réels de la population où toutes les parties sont impliquées. Par cette occasion, les associations constituent un nouveau type de médiateurs locaux (Olivier de Sardan, 2004). Dans ce contexte, les communautés contribuent efficacement à la formulation des finalités et des modes d'actions plus subtiles en fonction de leurs logiques locales. Cette logique de regroupements des populations se pose en s'opposant aux développeurs extérieurs qui agissent dans une ignorance totale ou une connaissance partielle, voire une méconnaissance des réalités sociales sur lesquelles ils agissent (Lavigne Delville, 2007). De la sorte, ils participent de la structuration de l'environnement économique, social des populations pour communiquer avec l'extérieur (autorités administratives, et ONG, bailleurs de fonds). Ils sont considérés comme des courtiers locaux de développement et constituent des acteurs importants de la polycéphalie dans les arènes politiques locales (Olivier de Sardan, 2004). A travers ces organisations villageoises, les citoyens sont des partenaires privilégiés de l'Etat, des bailleurs de fonds et des ONG.

En clair, l'Etat, devant son déficit budgétaire, soucieux d'accroître son efficacité et son rendement, s'appuie sur les

populations locales. Les politiques éducatives sont le reflet des décisions de la base que le gouvernement, les instances internationales et les organismes non gouvernementales s'inspirent pour leur projet. Ce qui explique l'augmentation de la demande d'éducation ces dernières années dans la région de l'Extrême-Nord qui attire de plus en plus les organisations internationales et les ONG dans la réalisation des œuvres éducatives.

## **2 - Les contributions infrastructurelles**

Au delà de la participation théorique, les populations constituent des acteurs de plus en plus importants dans la mise en place des programmes et la gestion des affaires éducatives. Grâce à leur prise de conscience de l'utilité de l'école qui marque la fin de la diabolisation, les communautés se montrent, par une mobilisation collective, plus déterminées à affirmer leurs compétences dans la fourniture des services. A côté des moyens financiers qu'elles mettent à la disposition du fonctionnement des établissements scolaires, elles s'organisent ou s'associent aux pouvoirs publics/ privés pour produire ensemble des services (Thomas, 2000; Whitaker, 1980; Lange, 2003).

En effet, les associations des villages dressent au début de chaque année scolaire un calendrier d'activités et de partage de temps relatifs aux services scolaires. Elles convient les habitants à consacrer un peu de leur temps pour participer bénévolement au ramassage des graviers, de sable, à la fabrication des briques pour la réfection et la construction des salles de classes et des logements des enseignants. Les communautés locales assurent de la sorte au quotidien la gestion des établissements scolaires et parviennent à réaliser à temps des projets annuels. Ces formes de contribution constituent de moyens efficaces de financement de l'éducation. L'implication des populations dans la gestion des affaires éducatives peut aussi se matérialiser sous d'autres formes. Les élites locales de manière individuelle ou collective accordent des sommes colossales et de dons en nature comme des primes de fin d'année pour encourager les meilleurs élèves et des tables bancs, des matériels didactiques et des salles de classes aux établissements.

Grâce à leur contribution financière et à leur participation à la fourniture des services éducatifs, de nombreuses localités ont pu se doter des écoles. L'expression « écoles des parents d'élèves » sont des

notions qui révèlent la participation effective de la population à la gestion des affaires éducatives. Dès lors, les populations cessent d'être des simples bénéficiaires des services administratifs, pour devenir des acteurs essentiels du développement. Ces associations sont de véritables réalités sociologiques à partir de laquelle l'Afrique pourrait amorcer l'amélioration des conditions de vie de ses populations, et contribuer au développement durable (Favreau et Frechette, 2002). Elles participent de la logique d'organisation actuelle des populations pour la gestion quotidienne des affaires publiques (Messie, 2005).

L'intervention collective et régulière des populations dans la fourniture des services participe de la réduction des coûts de l'éducation et de l'extension des établissements. Par cette occasion, elle permet de réduire la fracture scolaire entre les localités et contribue également à assurer la qualité de l'éducation et à la lutte contre les déperditions scolaires. Par conséquent, elles contribuent à combler les insuffisances étatiques en matière scolaire.

A travers ces diverses interventions, il est admis que l'implication de la société civile dans la gestion des affaires publiques et plus singulièrement de l'éducation est devenue une réalité dans les sociétés africaines. La participation collective n'est plus une idéologie ou du moins cette idéologie se déploie par des actions concrètes et de la sorte favorise d'une manière ou d'une autre la réalisation de l'éducation pour tous. L'activisme des collectivités locales dans l'élaboration des projets témoigne de l'intégration de la culture scolaire dans les moeurs et de la prise de conscience de l'utilité de l'économie des connaissances dans les constantes mutations économiques de nos jours.

### **3 - La gestion du personnel enseignants vacataires**

Avant les années 1980, la gestion du personnel enseignants relève du monopole de l'Etat. C'est lui qui assure la formation et le recrutement de tous les enseignants dans les établissements scolaires publics. Après l'obtention du Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires (CEPE) ou au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC), les élèves pouvaient postuler au concours de l'Ecole Normale d'Instituteurs (Adjoints) (ENI-ENIA) de Maroua, Pitoa, Garoua, Kaélé, Ngaoundéré. A l'issue de leur formation, ils sont engagés par l'Etat pour servir dans la fonction publique.

Ils assuraient l'encadrement des élèves dans les établissements scolaires et bénéficiaient de tous les avantages liés à l'exercice de leur profession. Cependant, avec l'avènement de la crise économique en 1980 et des effets des programmes d'ajustement structurel, le système éducatif camerounais entre dans une période noire de son histoire. L'on assiste à la fermeture des écoles normales d'instituteurs (ENI-ENIA) en 1986 et au gel du recrutement des enseignants à la fonction publique. Cette situation crée une pénurie d'enseignants dans les établissements scolaires.

Dans le souci de combler cette insuffisance du personnel enseignants, les populations locales engagent de nombreux jeunes diplômés en qualité d'enseignants. Ils sont à la charge de la population locale (parents d'élèves). D'où le nom des "maîtres des parents d'élèves" ou "vacataires". Certains parmi eux n'ont pas la formation ou les compétences requises pour dispenser certains enseignements. Malgré cette incompétence, ils assurent le fonctionnement de nombreuses écoles. Dans certains établissements, le corps enseignant est composé en majorité des vacataires, surtout dans les zones rurales ou dans les "écoles des parents d'élèves". Ce sont les populations qui fixent de manière aléatoire leurs salaires. Dans certains villages, leurs salaires peuvent se réduire en produits alimentaires (sacs de mil, sacs d'arachides...), bref les produits de première nécessité. Ils bénéficient également de la main d'oeuvre de la population et surtout des élèves pour les travaux domestiques, champêtres et l'entretien des logements.

Malgré la réouverture des Ecoles Normales d'Instituteurs de l'Enseignement Général (ENIEG) à partir des années 1996, les parents continuent de prendre en charge nombre d'enseignants. En effet, en dépit de leur formation, l'embauche ou l'intégration à la fonction publique n'est pas automatique. Parfois, cela peut prendre plus de deux ans. Pendant cette période, ces élèves-maîtres doivent assurer des vacances dans les écoles pour subvenir à leurs besoins.

Par ailleurs, le problème est encore plus sérieux dans les établissements secondaires. Une absence criarde des enseignants est à noter dans les collèges et lycées. Une pléthore de vacataires qui pour la majorité n'ont aucun profil académique requis entretiennent les élèves. Dans certains collèges, un vacataire dispense plus de trois à quatre matières (anglais, littérature, histoire, géographie ), ou



(mathématiques, physique et chimie). Malgré l'ouverture de l'Ecole Normale supérieure de Maroua, qui à déjà formé environ plus de trois mille enseignants, la situation reste encore préoccupante en ce sens que la prise en solde de ces premières promotions ne sont pas encore effective.

A l'Extrême-Nord, l'effectif des vacataires dans les établissements scolaires peut avoisiner environ 3000 dans les enseignements de base et secondaire publics. Surtout que ce sont ces vacataires qui constituent en totalité le corps enseignants dans les enseignements scolaires privés dont leur prise en charge relève des parents.

En tout état de cause, les parents participent à la gestion du personnel enseignant. Grâce à leurs efforts, ils assurent la prise en charge des enseignants en vue de juguler l'insuffisance tout comme la lutte contre la baisse des niveaux.

## **B - Les initiatives familiales de lutte contre la baisse des niveaux scolaires**

Depuis quelques décennies, la baisse de la qualité de l'enseignement, source des échecs aux examens officiels et des redoublements dans les établissements scolaires, préoccupent les parents. Différentes mesures ont cours dans les ménages en vue de rehausser le niveau des enfants et par voie de conséquence leur assurer une éducation de qualité. Les cours de répétitions, les cours des vacances et l'orientation des enfants dans les établissements privés sont autant des mesures auxquelles les parents ayant une position sociale aisée soumettent leurs enfants.

### **1 – Les cours particuliers**

Depuis les années 1980, le système éducatif camerounais en crise. Les établissements scolaires sont en proie à de multiples difficultés infrastructurelles. Malgré l'augmentation des enfants en âge d'aller à l'école, les infrastructures scolaires connaissent une dégradation sans cesse. Les effectifs pléthoriques dans les salles de classes, l'instauration des systèmes du doubles flux et des classes multigrades qui caractérisent certains établissements scolaires illustrent sans ambage l'incapacité du gouvernement d'assurer pleinement ses missions régaliennes. Ce phénomène associé à l'insuffisance qualitative et

quantitative des enseignants souligné précédemment ne sont pas sans influence sur la qualité de l'éducation.

En outre, la réduction des salaires des fonctionnaires en 1993 et la dévaluation du franc cfa en 1994 ont davantage porté un coup dur à l'éducation. Elles ont considérablement réduit le niveau et le rythme de vie des enseignants. Compte tenu de tous ces facteurs, les conditions sont bien réunies pour que le système éducatif amorce sans retenue sa déchéance dont les conséquences sont entre autres les échecs croissants dans les établissements scolaires.

Dans cette situation déplorable, certains ménages de condition aisée soucieux de la réussite de leur progéniture instaurent les cours de répétitions et des vacances. Ils recrutent en effet des précepteurs pour dispenser des cours d'accompagnement à leurs enfants. Ils ont lieu pendant les soirées au domicile des parents d'élèves ou dans une salle de classe à la sortie de l'école. Ils sont en majorité dispensés par des enseignants en activité et des étudiants. Les prix de ces enseignements particuliers varient entre 5000, 1000, 15000 voire 20000 fcfa en fonction de la classe de l'enfant et selon qu'on se trouve en ville ou en campagne. Ils se pratiquent davantage dans les centres urbains. Ces cours constituent des occasions propices pour traiter des exercices et des anciennes épreuves, de revenir sur les points sombres des cours que l'enfant n'a pas pu comprendre en classe et dans une certaine mesure d'anticiper sur les leçons à venir. Ces cours de répétition sont plus sollicités par les élèves des classes d'examen. Cette pratique constitue une tentative de solution à la baisse des niveaux de certains élèves. Mais elle constitue également pour les enseignants un moyen de joindre les deux bouts à la fin des mois. Ces cours particuliers participent de l'encadrement de proximité des enfants et constituent des efforts complémentaires dans l'action éducative favorable au plein succès de la pédagogie de l'excellence dans le système éducatif (Cameroun Tribune, 2010:12).

## **2 – Le recours aux établissements privés et à d'autres moyens**

Pour contourner les échecs croissants des enfants dans les établissements scolaires publics, les parents soucieux de la réussite et de l'avenir de leur progéniture, développent des astuces. Certains optent pour l'inscription des enfants dans les établissements privés et d'autres emploient d'autres moyens.

Avant 1980 à l'Extrême-Nord, la formation et l'instruction des populations étaient l'apanage de l'Etat. C'est lui qui assurait l'éducation des citoyens. Mais les difficultés financières du gouvernement des années 1980 avec son impact sur les établissements scolaires publics soulignées plus haut ont conduit beaucoup de ménages à jeter leur dévolu sur les écoles privées. Au début les écoles religieuses accueilleraient plus les enfants issus des familles démunies. Elles s'inscrivaient dans la logique de la charité. Elles recevaient des subventions de l'Etat. Mais avec les échecs croissants des enfants dans les enseignements publics, nombre de familles de condition modeste préfèrent envoyer leurs enfants dans les établissements scolaires privés où le rendement s'avère meilleur. Grâce à ses meilleures formations et à ses exigences financières, les écoles privées sont de plus en plus réservées aux familles ayant une condition sociale aisée. En outre, d'autres permettent à leurs enfants de se familiariser aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ou encore les envoient poursuivre leurs études à l'étranger où les conditions d'études sont non seulement favorables, mais les enseignements sont de bonne qualité.

Par ailleurs, d'autres familles font recours aux pratiques religieuses ou mystiques. Elles font appel à des pratiques ancestrales pour favoriser l'inscription ou la fréquentation scolaire de leur progéniture. De nos jours en effet, les marabouts ou tradi-praticiens constituent des points d'attraction pour de nombreux parents d'élèves ou élèves à la quête des moyens de réussite à l'école. Le port de talisman vulgairement connu sous le nom de « aide mémoire » n'est que la preuve patente. Dans les églises ou dans les familles chrétiennes, la réussite scolaire des élèves est devenue un sujet quotidien des prières (Gnebora Oumarou, 2006). Chaque parent s'organise pour mettre au point des mesures bénéfiques pour la scolarisation de ses enfants. C'est dire que la scolarisation est réellement recherchée par les collectivités locales. Ces agissements, de plus en plus fréquents révèlent les divers moyens que certains parents sont prêts à adopter pour que leur enfant soit inscrit dans une école. La demande scolaire s'avère plus forte que l'offre.

En clair, devant le désengagement progressif de l'Etat, détenteur du monopole de l'éducation, les populations conscientes de l'importance de l'économie mondiale du savoir, des constantes

mutations économiques et des exigences du marché de l'emploi, les pouvoirs locaux investissent l'arène éducative en mobilisant des moyens favorables à la promotion de l'éducation dans leurs milieux respectifs. Leurs contributions participent de la garantie de la survie de certains établissements et de la satisfaction de la demande scolaire grandissante. Si les écoles manquent de ressources, ces nouveaux acteurs prennent des initiatives originales pour y faire face.

### **Conclusion**

Tout compte fait, la contribution des populations locales dans la délivrance des biens et services éducatifs à l'Extrême-Nord du Cameroun ne fait plus de doute. Si pendant la période coloniale et les premières décennies de l'indépendance du Cameroun elles ont manifesté quelques formes de résistances, à l'état actuel elles sont des coproductrices et des gestionnaires essentiels des affaires éducatives dans leurs localités respectives. En effet, les effets de la crise économique et des programmes d'ajustement structurel ont réduit les capacités budgétaires du gouvernement dans la gouvernance éducative. Aussi, conscientes de la sous-scolarisation qui caractérise cette région, faisant d'elle une zone d'éducation prioritaire (ZEP), et de l'utilité de l'économie de la connaissance dans les constantes mutations économiques de nos jours, les communautés locales mettent en œuvre une pluralité des normes en vue de remédier aux difficultés liées à l'éducation de leur progéniture. Ainsi, à travers les associations ou les comités de développement de village, elles participent activement à l'élaboration des projets éducatifs relatifs à leurs milieux locaux. En outre, leur activisme se manifeste également dans la fourniture des biens et services éducatifs. Grâce à leur engagement, de nombreuses localités ont pu obtenir leurs écoles. Elles s'occupent aussi de la prise en charge des enseignants vacataires. Par ailleurs, beaucoup de familles sont à pieds d'œuvre dans la lutte contre la baisse des niveaux scolaires de leurs enfants. Certaines de par leur position sociale aisée, soumettent leur progéniture aux cours particuliers. D'autres les inscrivent dans les établissements scolaires privés et leur procurent des NTIC. Cette implication des populations locales donne une certaine autonomie aux établissements scolaires.

### Bibliographie

- Abé, C. (2005): « La réinvention du développement à l'épreuve de la société civile en situation africaine », *Bulletin CODESRIA, Repenser le développement africain : au delà de l'impasse, les alternatives*, CODESRIA, 06-10 décembre, n° 3 et 4, pp. 75-77.
- Adékunlé, Amuwo (2005): « Vers l'endogénéisation du développement de l'Afrique », *Bulletin CODESRIA, Repenser le développement africain : au delà de l'impasse, les alternatives*, CODESRIA, 06-10 décembre, n° 3 et 4, pp. 29-33.
- Berschenk, T. et Olivier de Sardan, J.P. (éds) (1998): *Les pouvoirs aux villages : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala.
- Blundo, G. (2001): *La question des déchets et de l'assainissement à Dogondoutchi*, Etudes et Travaux du Lasdel, no 10.
- Ekomo Engolo, C. (2006): « Dynamiques sociales et conduites économiques. Cas des tontines », *Revue Internationale des sciences Humaines et Sociales*, volume 1, n°1 Août 2006, Sciences Sociales et Développement, Yaoundé, République du Cameroun, pp.351-390.
- Guisso, B.L. (2002): « Histoire et pauvreté au Burkina Faso », P. Sané, *La pauvreté, une fatalité ? Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés*, Bénin- Burkina Faso – Mali – Niger, Paris, UNESCO/ Karthala, pp. 97-128.
- Iyébi-Mandjek, O. (2000): « L'enseignement », *Atlas de la province de l'Extrême-Nord*, Paris, IRD.
- Jean Africain, Bachmann, C., al (1998): « Une fonction sociale généralisée », *Revue Internationale, ESPRIT, A quoi sert le travail social ?* Paris, AUPEL/UREF, pp. 90-125.
- Kimba, Idrissa (2002): « La lutte contre la pauvreté au Niger : considérations ethnolinguistiques, historiques et stratégies sociales », P. Sane, *La pauvreté, une fatalité ? Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés*, Bénin – Burkina Faso – Mali – Niger, Paris, UNESCO/ Karthala, pp.177-257.

- Kom, A. (1996): *Education et démocratie en Afrique. Le temps des illusions*, Yaoundé/Paris, les Editions du CRAC ET l'Harmattan.
- Lange, M.-F. (2003): « Vers de nouvelles recherches en éducation », *Cahiers d'Etudes africaines*, XLIII (1-2), 169-170, pp.7-17.
- Lavigne Delville, Ph. (2007): *Prendre au sérieux les pratiques des développeurs : une étape nécessaire de l'analyse des interventions des ONG ?*, Coopérer Aujourd'hui, no 53, GRET.
- Martin, J.Y. (2003): « Les écoles spontanées en Afrique subsaharienne. Champ éducatif contre champ scolaire », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 169-170, 1-2.
- Messie, J.-P. (2005): « Dépérissement de l'Etat et stratégies de survie en Afrique centrale : le cas des exclus sociaux du Congo Brazzaville », in Pidika, D., Mukawa et Tchouassi, G., *Afrique centrale. Crises économiques et mécanismes de survie*, Dakar, Sénégal, CODESRIA, pp.315-326.
- Motazé Akam, M. (1994): « Crise, ajustement et organisations paysannes (Nord du Cameroun) », Georges Courade, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement structurel*, Paris, Karthala, pp. 284-292.
- Olivier de Sardan, J.P. (2003): « L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandation à usage des étudiants », *Etudes et Travaux de Lasdel*, no.13.
- Olivier de Sardan, J.P. (2004): « Etat, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone. Un diagnostic empirique, une perspective historique », *Politique africaine*, 96, pp.139-162.
- Seignbos, C. (1998): *Le pays moundang du « progrès » au « développement »*, Paris, IRD.
- Thandika, Mkandawirie (2005): « Pour une Afrique tournée vers le développement démocratique et socialement inclusive, encore une fois », *Bulletin CODESRIA, Repenser le développement africain : au delà de l'impasse, les alternatives*, CODESRIA, 06-10 décembre, n° 3 et 4, pp. 48-50.
- Thomas, J.C. (2000): *Action publique et participation des citoyens. Pour une gestion démocratique revitalisée*, Paris, Nouveaux Horizons.
- Whitaker, J. P. (1980): « Coproduction: Citizen Participation in Service Delivery », *Public Administration Review*, pp.240-246.
- Yao, Assogba (2004): « Introduction à l'analyse des dynamiques organisationnelles de l'économie sociale et populaire en

Afrique », *Cahiers de la Chaire de Recherche en développement des collectivités, Série recherches, n°3*, Université du Québec en Outaouais, Janvier.